



Pacte de responsabilité et de solidarité

FORUM DU VENDREDI 27 JUIN

IFCAP Espace Ariège Pyrénées

09 000 Saint Paul de Jarrat

Le Pacte : quels objectifs ?

- **Accélérer les créations d'emplois des entreprises. Il faut agir sur leur compétitivité.**



- **Augmenter le pouvoir d'achat des foyers modestes.**

Le Pacte : quels bénéficiaires ?

■ Les entreprises

- Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille
- Petites et moyennes entreprises : plus de 60 % des allègements prévus par le Pacte en 2015
- Les travailleurs indépendants

■ Les ménages, et notamment :

- Les chômeurs
- Plus d'un salarié sur 3 dont le salaire net augmentera
- 3 millions de ménages dont l'impôt sur le revenu baissera

Le Pacte de responsabilité et de solidarité

POUR LES ENTREPRISES, POUR L'EMPLOI

1. Baisser le coût du travail

- **Zéro charge pour l'employeur d'un salarié touchant le Smic**
 - Cet employeur ne paiera plus aucune cotisation de sécurité sociale
 - Entrée en vigueur : janvier 2015
- **Cible : les bas salaires, pour répondre à l'urgence de l'emploi**
- **Pour une entreprise avec dix salariés au Smic : baisse du coût du travail de plus de 4 000 €/an**

1. Baisser le coût du travail

- **Baisse des cotisations famille (-1,8 point)**
 - Pour les salaires allant jusqu'à près de 4 000 € nets/mois
 - Plus de 90 % des salariés concernés
 - Entrée en vigueur : 2016
- **Cible : les emplois qualifiés, pour permettre aux entreprises d'exporter**
- **Sur une masse salariale de 500 000 €/an, cela représente environ 9 000 € en moins**

1. Baisser le coût du travail

- **Au total, pour une entreprise : une économie d'environ 450 €/mois pour chaque salarié au Smic.**
- **C'est l'effet combiné**
de l'ensemble des mesures
d'allègement du coût du travail
prises depuis deux ans :
Pacte, CICE, contrat de génération...



1. Baisser le coût du travail

- **Baisse des cotisations famille pour les entrepreneurs indépendants**
 - Artisans, commerçants, professions libérales ou agricoles
 - Tous ceux dont les bénéfices sont inférieurs à 53 000 €/an sont concernés
 - Entrée en vigueur : 2015

1. Baisser le coût du travail

- **Des engagements des entreprises en contrepartie**
 - Les partenaires sociaux en première ligne pour la mise en œuvre de ces engagements
 - Dans les branches : négociations dès maintenant avec, à la clé, des objectifs quantitatifs et qualitatifs de créations d'emplois et de formation des jeunes
 - Au niveau national : la Grande Conférence sociale les 7 et 8 juillet prochains, l'occasion d'une première « réunion de chantier »

1. Baisser le coût du travail

- **Exemple 1 : une micro-entreprise**
 - une société d'impression de 8 salariés
 - Montant des allègements (CICE + Pacte) : 16 000 €
 - Baisse du coût du travail : 5,4 %
 - Cette entreprise pourra investir dans une nouvelle imprimerie digitale, s'étendre et embaucher

1. Baisser le coût du travail

■ Exemple 2 : une PME

- une entreprise de 95 salariés qui produit du linge de lit
- Forte concurrence des pays étrangers
- Allègements du CICE et du Pacte : 181 200 €
- Baisse du coût du travail : 4,4 %
- À la clé : recruter 10 personnes pour développer la production d'un textile technique dans le secteur aéronautique

1. Baisser le coût du travail

- **Exemple 3 : une entreprise de taille intermédiaire**
 - Une société de 350 salariés qui fabrique des pompes et des compresseurs pour l'industrie pétrolière
 - Beaucoup d'exportation
 - Allègement : 594 600 € (CICE + Pacte)
 - À la clé : rachat d'un concurrent étranger pour assurer sa pérennité et renforcer ses positions face à la concurrence

2. Réduire la fiscalité des entreprises

- Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) progressivement supprimée d'ici 3 ans :
 - 300 000 entreprises en France
- Baisse de l'impôt sur les sociétés
- Suppression de dizaines de petites taxes trop complexes et peu rentables



IMPÔT
SUR LES SOCIÉTÉS
28%
en 2020

3. Simplifier la vie des entreprises

- **Coût de la complexité des normes : 60 milliards €/an pour les acteurs économiques français**
- **D'où une démarche de simplification des normes :**
 - Suppression d'une norme à chaque création d'une nouvelle norme
 - Déclaration unique pour créer une entreprise
 - Simplification de la feuille de paie
 - ...

Déjà réalisé pour la compétitivité :

- **Le Pacte s'inscrit dans la continuité de la politique menée pour l'emploi et la compétitivité :**
 - Création de la banque publique d'investissement (bpifrance)
 - Réforme du marché du travail : sécurisation de l'emploi, formation professionnelle...
 - Politique de soutien direct à l'emploi :
 - Emplois d'avenir : 120 000 signés en France
 - Contrats de génération : 25 689 signés en France
 - Préservation d'emplois industriels : 200 000 emplois préservés en France.

Le Pacte de responsabilité et de solidarité

POUR LES SALARIÉS ET LES MÉNAGES

1. Augmenter les salaires

- **Plus d'1 salarié sur 3 verra son salaire augmenter**
 - Baisse des cotisations salariales au 1^{er} janvier 2015
 - Tous ceux qui touchent moins de 1 500 € nets/mois seront concernés

- **Pour un salarié payé au Smic :**
 - Cela représente environ 500 € nets supplémentaires/an
 - C'est presque la moitié d'un 13e mois

1. Augmenter les salaires

- **Pour les fonctionnaires :**
 - Mesures de revalorisation déjà décidées pour les fonctionnaires les plus modestes
 - Catégories B en début de carrière et catégories C
 - En moyenne : 450 € de salaire net en plus chaque année
 - Ils bénéficieront également d'une réduction de leurs cotisations salariales

2. Réduire les impôts des ménages modestes

- **3 millions de ménages verront leur impôt baisser**
 - Parmi eux, 1,8 million de ménages seront exonérés de l'impôt sur le revenu
 - Cela concerne les ménages gagnant à deux moins de 2 400 € nets/mois
 - Dès septembre 2014, sur l'impôt 2013

2. Réduire les impôts des ménages modestes



Un salarié célibataire
payé au SMIC

verra son impôt
totalement annulé.



Un couple de salariés
payés au SMIC

travaillant chacun douze
heures supplémentaires
par mois verra son impôt
annulé alors qu'il est
actuellement d'environ
350 €.



Un couple de
retraités

percevant chacun une
pension de 1 200 € verra
son impôt passer
d'environ 1 000 € à
environ 300 €.

3. Augmenter les prestations sociales

- Revalorisation des petites retraites pour les 6,5 millions de retraités qui touchent moins de 1 200 €
- Nouvelle revalorisation du RSA de 2 % en septembre 2014
- Revalorisations au 1^{er} avril 2014 :
 - Pour les parents isolés : de l'allocation de soutien familial (+ 60 €/an environ)
 - Pour les familles nombreuses : du complément familial (+ 216 €/an environ)

Déjà, pour le pouvoir d'achat...

- L'encadrement des loyers, mais aussi des frais d'agence, des frais de banque, des tarifs d'auto-écoles...
- L'allocation de rentrée scolaire : + 75 €/enfant (+ 25 %)
- Bourses étudiantes revalorisées : + 800 € pour les étudiants les plus modestes
- Prix du gaz et de l'électricité : tarifs sociaux étendus à 8 millions de Français

Mobilisons-nous !

- **Le Pacte engage l'Etat, les partenaires sociaux, les entreprises, les territoires**
- **Les acteurs économiques du pays ont un rôle prépondérant à jouer**
- **Que les entreprises investissent et créent des emplois : c'est notre priorité, parce que c'est dans l'intérêt de tous**

LE PACTE DE RESPONSABILITÉ ET DE SOLIDARITÉ

